

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Il est Indiqué devant

Point

Point

Point

Point

Point

Point

Point

Point

Point

La commune fournit 72 L. devant dit

Morla le 5 Mars 1799

Jean Philippe Baud

Régent

Bébéry Agent National

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Seconde Regente  
d'Epalinges

230  
H.

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

Ecoles de Monverney & de la Tabénière  
Rivés les Rapes de Lausanne

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? En Monverney & de la Tabénière

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? Est deux Hameaux

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Ils appartiennent à la commune de Lausanne

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? Paroisse des Croixelles, Agence d'Epalinges

d. District De Lausanne

e. Canton Du Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. Les maisons de Monverney sont à peu près éloignées d'une lieue de Lausanne, & de la maison ou on fait l'école de 10 Minutes. Et celle de la Tabénière la maison la plus éloignée est d'environ 1/4 d'heure

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Le Hameau de Monverney a 10 Maisons  
Le Hameau de la Tabénière ou la Villiotte a aussi 13 Maisons.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Monverney Hameaux  
Tabénière ou la Villiotte Hameaux

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. En Monverney le plus grand éloignement de l'école est 10 minutes  
A la Tabénière il est d'environ 1/4 d'heure.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? En Monverney il y en a 20.  
A la Tabénière le nombre est de 140

( 2 )

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? } Environ demi heure
- a. Leurs noms. } A Epalinges, (chez les Chappuis, chez les Stane & Yenne, en Mauldesson)
- b. Leurs distances réciproques. } Elles sont distantes à peu près de 1/2 d'heure

I I.

I N S T R U C T I O N .

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? } On y enseigne, la Lecture, la Religion l'Orthographe l'Arithmétique la musique &c
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? } on la tient toutes années, sauf le congé des Moissons, & celui des Vendanges.
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? } Testaments catéchisme d'Ostervald Larage &c
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? } Du plus au moins bien.
- 9°. Durée de l'école chaque jour? } En hiver environ trois heures, en été à proportion de la quantité des enfans
- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? } je n'entend pas cette distribution ni les classement

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

- 11°. Instituteurs.
  - a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? } C'est le conseil de la Commune de Louvaine
  - b. D'où est-il? } D'Epalinges & D'Ormond. Vallon
  - c. Son nom } Albert Mermier.

( 3 )

- d. Son âge. } 45 ans
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? } 2 garçons & une fille
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? } Environ 18 ans
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? } Nulle part, sa vocation étoit laboureur
- b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? } Point d'autre office
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? } Environ 60
- a. En hiver, } soit garçons ou filles. } Tant garçon que fille Environ la moitié en été
- b. En été, } En hiver le total

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

- 13°. Biens & fonds de chaque école. } point
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? } Non
- b. Quelle en est la valeur? }
- c. Source des revenus. }
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? }
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour être admis, combien? } Non
- 15°. Bâtiment de l'école. } En Monverney & à la tuboise, qui appartient à des particuliers qui ont la bonté de les fournir
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? } En Monverney il est vaste & commode, quoique gêné par le vent, l'autre est assés bon mais un petit bâtiment de bois. C'est comme cy dessus
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? } Il n'y a qu'une chambre dans chaque bâtiment pour cette destination
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? } La maison ne peut servir à ces usages vu son éloignement
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. } Les propriétaires de dites Maisons

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*Il reçoit la somme de 128 L par année p. toise de 4 qd froment 16 Meul. & 16 barres.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

*La commune de Lausanne paye cette Pension le Régent ignore d'ou elle se tire  
atteste le 9 Mars 1799  
Albert Mermier Régent  
= Réboux Agent National*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Régence de Mouverney  
de la Tabénire*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

*Petit mont*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*Flamaux du mont divisé Petit mont Grand mont et Les Planches;*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*Portion de la Commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Du mont*

d. District

*Lausanne*

e. Canton

*Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*Quand d'heure pour les maisons les plus éloignées*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*Fermes ou maisons éloignées, Montonailles Penaux, Moloup, Martines, Le Montier et Copot*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

*Quand d'heure a la ronde*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Montonaille? Martines 4 Copot 4. au Petit mont 30;*

*232 H.S.*